

ces plans qu'il admire beaucoup, et vous le découragerez, si vous les réduisez à un plan qui n'exigerait que la balance du montant de \$10,000 accordé. Vous devez vous rappeler que c'est un régiment de ville, et je demande, comme question de justice de la part du gouvernement, qui a construit les salles d'exercices dans les autres villes, qu'il rende cette simple justice à Brantford. Ce qu'il a fait pour Brantford n'est rien, comparé à ce qu'il a fait, sous ce rapport, pour les autres villes. Ce régiment a pris part à la revue générale à Toronto où il a reçu les plus grandes louanges. Il est cependant sans salle d'exercices; il n'a actuellement qu'un vieil édifice où ses armes sont constamment noyées; d'ailleurs, cette salle n'existe que par tolérance et si nous n'accordons pas une somme supplémentaire, il y aura un délai dans la modification des plans, ce qui affectera péniblement le régiment, et l'édifice ne pourra être construit cette année. Un montant de \$10,000 fut voté par la ville de Brantford, et l'on croyait pouvoir espérer un secours semblable de la part du gouvernement, et \$6,200 ont été dépensés pour l'achat d'un lot, d'après les instructions du ministre de la milice. On ne saurait nier que, même en altérant les plans, un édifice convenable pour un tel régiment, ne peut être construit avec \$13,200. Le ministre des travaux publics admettra ces faits, et le ministre de la milice portant intérêt à ce régiment, remarquera que l'attitude actuelle retardera d'un an ces travaux. J'ai exposé cette question, non pas dans le sens d'un plaudoyer, car je ne veux pas que l'on dépense plus d'argent qu'il n'est nécessaire, mais au point de vue de la justice, et vu les dépenses faites dans les autres villes pour la construction de salles d'exercices militaires. Je ne condamne pas ces dépenses, mais si l'on jette un coup-d'œil sur Hamilton qui, je l'admets, a un beau régiment, on constatera que les dépenses ne soutiennent pas la comparaison, et cependant, cette ville n'a pas un meilleur régiment que celui en faveur duquel je parle. Je crois que cette question est digne d'attention.

Sir HECTOR LANGEVIN: Je crains beaucoup que si le montant est voté nous n'ayons à le dépenser. Lorsque je vis l'honorable député, l'autre jour, je lui déclarai que les plans préparés étaient trop coûteux, l'estimation étant de \$50,000. Dans ces circonstances, j'ai dit que ce crédit avait été mis là par erreur, et j'ai constaté que c'était le cas. Il faut un autre plan préparé sur une plus petite échelle, autrement nous ne pouvons pas commencer les travaux.

M. PATERSON (Brant): Je ne connais pas les secrets du ministère, mais je crois que le ministre de la milice a dû demander une somme supplémentaire et c'est peut-être à ce fait qu'est due l'insertion du crédit en question. Je prétends que c'est un cas exceptionnel, car les hommes n'ont pas de salle du tout, celle qu'ils occupent temporairement étant constamment noyée par les pluies qui détériorent les accoutrements.

M. FOSTER: Le montant en question a été mis par erreur. Le gouvernement ne devait pas construire la salle d'exercices de Brantford, mais donner simplement sa contribution de \$10,000, comme dans le cas de Belleville.

M. PATERSON (Brant): Evidemment, j'ignore ce qui se passe dans le conseil du cabinet et je ne puis faire que des suppositions. Le ministre des finances se trompe en disant que ce cas est sem-

M. PATERSON (Brant).

blable à celui de Belleville, comme le sait le ministre des douanes. La salle d'exercices de Belleville a été commencée par les officiers, et l'on a demandé un crédit pour la compléter. Il n'en est pas ainsi de la salle d'exercices de Brantford. Le ministre de la milice recommanda la construction d'une nouvelle salle, et \$10,000 furent votés à cet effet. Le ministre des finances pourra voir qu'il se trompe, car le ministre de la justice fit les plans et devis de cette salle qui sont actuellement entre les mains du ministre des travaux publics, et ce dernier nous a dit que l'estimation de ces plans était tellement élevée qu'il était impossible de commencer les travaux.

M. BOWELL: Je crois que l'honorable député a parfaitement raison au sujet du crédit de l'année dernière; mais je n'ai jamais cru que ce crédit voté à la salle de Brantford devait être différent de celui voté pour Belleville, si ce n'est que les officiers du 15e bataillon et les citoyens ont contribué beaucoup à la construction de cette salle, et que \$10,000 furent accordés par le gouvernement pour aider cette entreprise. La ville de Brantford ayant accordé \$10,000, le gouvernement devait aider, de son côté, mais je n'ai jamais cru qu'il devait construire cette salle. Le ministre des finances dit que le terme "voté de nouveau," des estimations supplémentaire prouve clairement que ce ne devait pas être une addition aux \$10,000 votées dans les estimations, et par conséquent, il est évident que cela fut inséré par erreur.

M. PATERSON (Brant): Par qui furent préparés les plans et devis pour la salle de Belleville?

M. BOWELL: Ils furent préparés par le bataillon, vu que je comprends qu'ils ont été soumis au ministre de la milice et acceptés. Ce sont des faits que je cite de mémoire.

M. PATERSON (Brant): J'étais sous l'impression, d'après les paroles du ministre, que les hommes, dans un esprit louable, avaient eux-mêmes commencé et construit l'édifice, et qu'après s'être endettés, ils étaient venus demander de l'aide au gouvernement. Alors, ces travaux ont été exécutés par la ville de Belleville.

M. BOWELL: La corporation de la ville n'a pas donné un seul sou.

M. PATERSON (Brant): Ces travaux furent exécutés par les officiers et les citoyens, mais dans le cas de Brantford, il y eut recommandation du ministre pour l'érection d'une salle d'exercices. La preuve de cela, c'est que l'on a travaillé pendant des mois à la préparation des plans qui sont maintenant entre les mains du ministre des travaux publics. Il était compris que c'était le gouvernement qui devait faire faire ces travaux. Le bataillon est maintenant sans salle. L'édifice qu'il occupait est devenu propriété de la ville, le bail étant expiré. C'est un mauvais édifice, presque en ruines, et que les citoyens veulent démolir, vu qu'il se trouve sur une place publique. Qu'allez-vous faire de votre régiment, s'il n'a pas de salle? Allez-vous permettre la débandade de ce régiment qui a été un honneur pour le pays? J'aimerais à savoir quelles sont les intentions du ministre des travaux publics, et si nous devons espérer la construction de cette salle? Les honorables députés admettront avec moi, je crois, que \$10,000 du gouvernement et \$10,000 de la ville, en retranchant le montant